



Aix-en-Provence, le 12/04/2023

Réf : Projet agrivoltaïque AVD Ile du Chat – Valensole (04)

Engie Green développe en partenariat avec la SCEA du Domaine Saint Georges, appartenant à la société des Vergers du Sud, représentée par Mr Didier Miollan, et avec la société Sun'Agri, spécialiste de l'agrivoltaïsme dynamique, un projet agrivoltaïque sur la commune de Valensole.

Ce projet consiste en l'installation d'ombrières agrivoltaïques pilotées, au-dessus de futurs vergers de pommes que la SCEA du Domaine Saint Georges souhaite planter, sur des parcelles agricoles provisoirement en cultures annuelles de melons. Une promesse de bail emphytéotique avec division en volume ainsi qu'une promesse de convention de partenariat tripartite ont été signées entre les parties.

En complément d'une conception du projet tenant compte des recommandations des bureaux d'étude ayant réalisé les diagnostic écologique et étude paysagère, Engie Green est labelisé TED (transition énergétique durable), comme détaillé dans l'annexe jointe. Cette méthode, développée avec Bureau Veritas, est fondée sur la forte implication des parties prenantes dans les projets, la garantie de la préservation de la nature à proximité des installations et l'optimisation de leur contribution à la lutte contre le dérèglement climatique. Ce label TED a vocation à **donner aux citoyens, ainsi qu'aux territoires, des gages de rigueur et de transparence.**

Par ailleurs, un suivi agronomique sera réalisé par un organisme indépendant et compétent en arboriculture, permettant de suivre les cultures sur plusieurs années sous la structure agrivoltaïque, avec en comparaison une parcelle témoin adjacente plantée en même temps.

Par la présente, la société Engie Green s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des mesures décrites dans le dossier, dans une approche globale structurée par le label TED, sur le projet agrivoltaïque AVD Ile du Chat.

Aline CHAPULLIOT
Responsable Services Nouvelles Offres
Direction Commerciale, Marketing et
Innovation

DocuSigned by:

E5936A4BC06D416...



Une méthode unique et certifiée pour vous accompagner

TED – pour transition énergétique durable – est notre méthode unique, historique et éprouvée sur les territoires, pour le développement et l’exploitation des énergies renouvelables.

Cette méthode a été labellisée en juin 2022 par Bureau Veritas. Le label a pour vocation de donner aux citoyens, territoires et entreprises des gages de rigueur et de transparence.

Il s’articule autour de trois axes : territoire, nature, climat, qui font écho aux principales préoccupations exprimées dans le débat sur les ENR. Ce label reflète ainsi une approche globale – et de ce fait différenciante – dans le développement des énergies renouvelables. Nous pensons que les énergies renouvelables sont :

- 1 : Des projets de territoire que nous construisons main dans la main avec les collectivités et les entreprises
- 2 : Un moyen de contribuer à la préservation de la nature et de la biodiversité
- 3 : Un levier pour diminuer l’empreinte carbone de notre pays tout en augmentant sensiblement et rapidement notre autonomie énergétique.

Nous prenons neuf engagements, que nous garantissons de mettre systématiquement en œuvre pour développer et exploiter nos parcs éoliens et solaires dans le respect de nos valeurs.

